

Interpellation des organisations étudiantes représentatives en vue des élections pour le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)

1. Promouvoir une diversité de représentations étudiantes dans les écoles

- Inviter systématiquement les syndicats étudiants en début d'année scolaire afin d'informer les étudiant·e·s de l'existence de différentes organisations nationales représentatives.
- Établir des listes publiques et accessibles des élu·e·s dans les conseils centraux des écoles afin de faciliter le dialogue entre élu·e·s et organisations nationales représentatives.

2. Renforcer la représentation étudiante

- Aménager les emplois du temps des étudiant·e·s pour les fonctions de représentation
- Créer des sièges étudiants à la Commission des titres d'ingénieur (CTI).
- Renforcer la représentation étudiante au sein des conseils centraux dans les universités et écoles et fixer le nombre de sièges au prorata du nombre d'étudiant·e·s.

3. Engager le décloisonnement de l'enseignement supérieur français entre universités et écoles

- Aller vers un alignement juridique entre universités et écoles, notamment en termes de gouvernance : à minima, alignement du nombre de personnalités extérieures dans les conseils des écoles sur celui des universités (moins élevé), et alignement du nombre de représentant·e·s élu·e·s des étudiant·e·s sur celui des universités (plus élevé).
- Harmoniser les budgets alloués aux écoles et aux universités : mettre fin au différentiel existant par tête d'étudiant entre les universités et le système classes préparatoires/écoles pour assurer un accès à l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) de la meilleure qualité possible à tou·te·s.
- Augmenter les passerelles entre les différentes filières pour enrichir et augmenter l'interdisciplinarité des parcours. Rendre l'accès à ces passerelles plus égalitaire entre les étudiant·e·s des universités et des écoles.
- Faciliter l'accès aux formations d'ingénieur·e·s. La démocratisation de l'ensemble de l'ESR est indispensable et nécessite de mettre fin à l'idée d'excellence ou de compétition entre les formations, entre universités et écoles aujourd'hui, entre les futurs pôles d'excellence type IDEX demain.
- Discuter les décisions relatives aux écoles d'ingénieurs, au même titre que les autres établissements d'enseignement supérieur : au sein du CNESER, les décisions concernant les écoles ne doivent pas nécessairement suivre les avis de la CTI qui n'est pas l'organe décisionnaire.

4. Questionner l'adéquation de l'ESR public avec l'intérêt général, en particulier les choix sociétaux engagés au niveau national et international

- Mettre en cohérence, à minima, les ambitions nationales de transition écologique et de lutte contre la précarité avec le domaine des spécialisations possibles en école d'ingénieur·e·s. Sans retirer toute indépendance et autonomie aux établissements d'ESR, certains domaines de la transition sociale et écologique demandent de disposer d'ingénieur·e·s et de chercheur·se·s formé·e·s différemment (technologies plus sobres dans l'utilisation de ressources non-renouvelables, accompagnement vers des pratiques agroécologiques, ingénierie ouverte/du libre, etc.).
- Enseigner les impacts sociaux et environnementaux du domaine de spécialisation technique

étudié.

- Maintenir et augmenter les financements publics pour mettre un frein à la recherche de financements privés qui oriente les enseignements vers des intérêts particuliers.
- Rendre obligatoire la déclaration des conflits d'intérêts actuels ou passés de l'ensemble des directions et des enseignant-e-s d'écoles d'ingénieur-e-s.
- Promouvoir le respect du droit du travail et des acteurs qui le défendent. En effet, les syndicats sont aujourd'hui trop souvent évoqués dans les cours comme des problèmes à écarter.

5. Inclure dans toutes les écoles des cours de sciences sociales permettant de construire un esprit critique et une posture réflexive chez les étudiant-e-s

- Assurer un travail de questionnement autour de la notion d'intérêt général au cours des études, notion dont le respect relève d'un travail réflexif et démocratique permanent.
- Promouvoir la pluralité de pensée et mettre en lumière les controverses animant les sciences et techniques.
- Prendre en compte la nature sociale et politique de la technique dans tous les enseignements.
- Structurer une réflexion systémique sur les enjeux de nos sociétés.

6. Engager la lutte contre la reproduction sociale

- Remettre en cause les systèmes de sélection méritocratiques favorables au maintien d'une société inégalitaire et à la reproduction des élites. En effet, cela présuppose que certain-e-s étudiant-e-s ne mériteraient pas l'accès à certain-e-s études et cela hiérarchise les étudiant-e-s selon leur conformité à des normes préétablies.
- Assurer l'accès à des ressources permettant l'autonomie de tou-te-s les étudiant-e-s durant leurs études comme cela se fait déjà au sein des écoles normales supérieures ou de l'École polytechnique à destination d'étudiant-e-s de classes sociales pourtant généralement élevées.

7. Ouvrir à d'autres perspectives que l'entreprise

- Ouvrir les critères de validation du stage de fin d'étude pour permettre aux étudiant-e-s en ingénierie de faire leur stage également en association ou au sein de la fonction publique, ce qui est à l'heure actuelle interdit dans certaines écoles.
- Sortir de l'injonction à l'entrepreneuriat de soi qui s'impose en école et qui axe le parcours de l'étudiant-e sur la construction de son projet professionnel orientant tous ses choix dans l'unique objectif d'optimiser son CV. Face à une conception de l'ESR purement orientée vers la rentabilisation des études sur le marché du travail, réaffirmer la dimension émancipatrice de l'ESR comme un pilier de la société.
- Préserver le diplôme comme principal vecteur de la qualification des étudiant-e-s pour se prémunir de l'éclatement en liste de compétences.

8. Ouvrir les lieux de formations sur l'international pour confronter les savoirs, cultures et privilèges

- Faciliter les programmes d'échanges internationaux au sein des cursus ou d'années de césure. Ils doivent avoir pour finalité de promouvoir l'esprit critique et le questionnement des savoirs, culture et privilèges des étudiant-e-s.
- Renforcer les passerelles entre universités du monde entier, et non principalement entre pays riches économiquement, sans oublier la réciprocité de ces échanges : la venue des étudiants de ces pays doit également être facilitée.